

Fête La Terre 2023

Informations et communications importantes à l'attention des restaurants, buvettes, snacks et marchands

(Version du 20 mars 2023)

Le projet Fanfares n'ayant pas pu avoir lieu l'année dernière, ce-dernier aura lieu cette année, comme clou de FLT 2023. 33 fanfares réunissant 600 musiciens accompagnés de 200 enfants se produiront lors de deux concerts d'une durée de 75 minutes le dimanche 20 août à 11h00 et 15h00 au Pré-Sud. A cette occasion des gradins seront installés au sud des serres de la Ville de Neuchâtel. Le Mycorama et ses environs seront à nouveau libres. Les amis du Bonsaï présenteront une exposition pour leur 35 ans à l'intérieur. L'extérieur sera dédié au marché des associations. L'ensemble de l'organisation opérationnelle est sous la responsabilité de Jean-Luc Seiler, administrateur d'Evologia et des différents responsables de secteurs.

Les dates sont le samedi 19 août et le dimanche 20 août 2023.

Directives du SCAV

Le seul interlocuteur avec le SCAV est le Comité d'Organisation de Fête La Terre (CO FLT). Aussi, la « Demande d'autorisation d'organiser une manifestation publique » sera faite par le CO FLT directement au SCAV. Le formulaire d'inscription pour tenir un stand, une buvette, un snack ou un restaurant sera très complet et la responsabilité du tenancier / responsable sera aussi engagée.

Les émoluments perçus par le SCAV via FLT sont les suivants :

- **CHF 50.00 / jour** pour la remise de denrées alimentaires à consommer sur place.

Pour les buvettes, snacks, foodtruck et restaurants en plus :

- **CHF 20.00 / jour** pour les alcools fermentés
- **CHF 40.00 / jour** pour toutes boissons alcooliques

Les viticulteurs / encaveurs qui présentent leurs produits sont exonérés des redevances sur les produits alcooliques.

A ces montants s'ajoutent le prix de location qui est pour les 2 jours et pour un stand de 3x3m et l'électricité (si besoin) :

1. Emplacement (en CHF) -

Stand	Grandeur	Prix (nouveau)
Snack / foodtruck	3x3m	180.00
Marchand	3x3m	90.00
Restaurant / buvette	-	Droit de bouchons

2. Électricité (jusqu'à 10 A)

Stand	Prix
Restaurant	250.00
Snack / buvette / foodtruck	100.00
Marchand	50.00

3. Mètres linéaires supplémentaires

Stand	Grandeur	Prix
Snack / buvette / foodtruck	1m	50.--
Marchand	1m	25.--

Situation des marchés



- Le marché du Terroir neuchâtelois est géré et animé par Neuchâtel Vins et Terroir au Sud du Collège CPNE-TN
- Le marché Bio est maintenu à son emplacement habituel. Il est géré et animé par Bio Neuchâtel;
- Le marché « Itinérant » prendra place le long de la Route de l'Aurore ;
- Les carrousels seront sur le parking des Thérophytes.

Toutes les demandes d'emplacements doivent exclusivement se faire au moyen du bulletin d'inscription en ligne. **La priorité sera donnée aux marchands de la Région, venant depuis de longues années et membre de la SRCI.**

Vaisselle & gobelets

En application du Règlement cantonal sur les plastiques à usage unique du 17.08.2022, **l'usage de vaisselle plastique à usage unique est interdit.**

Les restaurants, buvettes et snacks utiliseront de la vaisselle réutilisable ou de substitution admises suivantes (*extrait des directives cantonales*) :

Sont considérés comme réutilisables les produits supportant au minimum 10 lavages consécutifs.

Matière de substitution admises

- Les plastiques réutilisables ;
- Le verre ;
- La céramique ;
- Le papier
- Le carton ;
- Le bois ;

Le PET sois forme de bouteilles.

Le système des verres consignés sera reconduit cette année.

Renseignements : EVOLOGIA – Jean-Luc SEILER – 032 889 36 01 ou jean-luc.seiler@ne.ch